



12^{EME} FORUM OUEST-AFRICAIN SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

THEME: " INCLUSION ET ACCES AU NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST, EN REPONSE A LA COVID-19"

EN LIGNE

22 – 24 JUILLET 2020

COMMUNIQUE

[ORIGINAL: ANGLAIS]

Nous, participants au 12^{ème} Forum ouest-africain sur la Gouvernance de l'Internet (WAIGF), à l'issue de notre rencontre en ligne du 22 au 24 juillet 2020, à laquelle ont été représentés les organismes de gouvernance de l'Internet dans les quinze (15) pays suivants : Bénin, Burkina, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo;

Avec la participation et le soutien des partenaires suivants: Commission de la CEDEAO, Union Africaine, AFRINIC, ICANN, Secrétariat de l'IGF, IGFSa, ISOC et World Wide Web Foundation,

- Rappelant les résultats des éditions précédentes du Forum ouest-africain sur la gouvernance de l'Internet, tenues respectivement à Accra, Dakar, Lagos, Freetown, Abidjan, Abuja, Niamey, Cotonou, Ouagadougou et Banjul;
- Considérant l'importance cruciale que revêt l'Internet pour les économies des pays, ainsi que l'impact de la pandémie de COVID-19, qui a démontré la nécessité d'un accès plus large au service Internet à un coût abordable ;
- Reconnaisant la nécessité de veiller à ce que les utilisateurs et le marché puissent s'approprier durablement les avantages de l'Internet au niveau communautaire;
- Désireux, d'une part, de bâtir une communauté sous-régionale de l'Internet innovante, dynamique, prospère et soudée et, de l'autre, un écosystème de l'internet stable et sûr ;
- Tenant compte de la nécessité de renforcer les capacités des jeunes, par le biais de la West Africa School on Internet Governance (WASIG) afin d'accroître la participation des jeunes aux questions de politique publique sur lesquelles l'accent est placé, dans le cadre de la gouvernance d'Internet ;

- Reconnaisant la nécessité de la poursuite des activités de la WASIG afin de faciliter la participation des jeunes au WAIGF.

1) Soulignons que :

- a) Le 13^{ème} Forum se tiendra en 2021 au Mali/Niger
- b) En prélude au WAIGF, il sera organisé une session de la WASIG.

2) S'agissant des Recommandations :

a) Sur la Cybersécurité et la cybercriminalité

- i. Encourageons la mise en place d'une équipe régionale d'intervention d'urgence en matière informatique (sigle anglais : CERT) qui travaillera en collaboration avec les équipes opérant au niveau national, afin de promouvoir le partage d'informations sur les cyber-menaces et cyber-attaques dans la région.
- ii. Exhortons les Etats membres à promouvoir la Recherche et le Développement (R&D) sur les thèmes de la cybercriminalité et la cybersécurité, en tenant compte du contexte régional.
- iii. Appelons les Etats membres à prendre part aux Délibérations engagées au sein des Nations Unies sur la cybercriminalité et la cybersécurité, en liaison avec leurs délégations nationales respectives aux Nations Unies.
- iv. Encourageons la pleine implication des Etats membres et des différentes parties prenantes dans la mise en oeuvre du programme de cybersécurité de la CEDEAO.
- v. Appelons la région CEDEAO à participer pleinement à la mise en oeuvre de la feuille de route du Secrétaire général des Nations Unies sur la coopération numérique, en mettant à profit les acquis de la participation aux activités de la WAIGF durant les années écoulées.
- vi. Décidons de veiller à la création de centres d'excellence pouvant être utilisés pour la sensibilisation et le renforcement des capacités en matière de cyber technologies et de technologies nouvelles.
- vii. Décidons également de veiller à l'élaboration de programmes portant sur les cyber-technologies et les technologies nouvelles, pouvant faire l'objet d'utilisation à pleine capacité.

b) Sur les droits numériques

- i. Appelons à une participation accrue des différents acteurs et à l'établissement de partenariats avec les gouvernements afin d'éviter des perturbations et des arrêts de l'internet pouvant entraîner des pertes socioéconomiques.

- ii. Encourageons les Etats membres à poursuivre les activités d'éducation civique afin de permettre aux citoyens de mieux connaître leurs droits et d'utiliser de manière responsable l'Internet, et notamment les réseaux sociaux.
- iii. Exhortons les Etats membres à envisager des modifications constitutionnelles afin d'inclure l'accès à l'internet (l'accès véritable) parmi les droits humains fondamentaux.
- iv. Appelons les Etats membres à établir un juste équilibre entre les droits humains, la vie privée et la liberté d'expression.
- v. Encourageons les Etats membres à mettre en oeuvre, dans le respect de la transparence et de la légalité, les mesures adoptées en matière de surveillance numérique pour la lutte contre la pandémie de la COVID-19 et d'autres problématiques.

c) S'agissant du respect de la vie privée et de la confiance

- i. Exhortons les Etats membres à mettre en oeuvre des cadres de réglementation des données propres à favoriser la confiance.
- ii. Appelons les Etats membres à mettre en place des canaux fiables , comme des sites web officiels, des pages de réseaux sociaux, pour permettre aux citoyens d'avoir accès à la bonne information.
- iii. Recommandons vivement aux Etats membres de mettre en application les textes de la CEDEAO et de ratifier la Convention de l'Union Africaine en matière de Cybersécurité et de Protection des données personnelles (Convention de Malabo).

d) Sur les Technologies émergentes

- i. Invitons les Etats membres de la CEDEAO à élaborer des stratégies nationales concernant les technologies émergentes, en ayant recours aux processus multi-acteurs permettant d'évaluer la viabilité et la valeur ajoutée pouvant être apportée par les nouvelles technologies au plan local.
- ii. Appelons les Etats membres à encourager la production de contenus locaux et d'ensembles de données locales pour la conception de programmes et la formation dans les technologies émergentes.
- iii. Exhortons les Etats membres à collaborer avec le secteur privé, la société civile et les organismes techniques, afin de favoriser l'innovation et la création d'un environnement favorable aux start-ups.

e) Concernant l'Accès et les Infrastructures

- i. Exhortons les Etats membres à intensifier leurs efforts afin d'apporter des réponses aux problèmes liés à l'accès, à la connectivité et au coût, dans la région.
- ii. Invitons vivement les Etats membres à combler les lacunes en matière d'infrastructures dans les différents pays.

Fait en ligne, le 24 juillet 2020
WAIGF 2020
